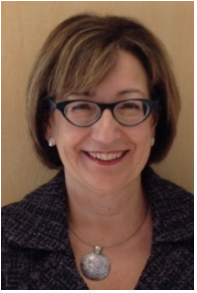


CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

COMMUNIQUÉ

AUTOMNE 2014



Rapport de
Lynn Romeo,
Présidente sortante

La Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada a clôturé une autre année productive par l'assemblée annuelle fructueuse tenue du 10 au 14 août 2014 à Toronto, Ontario. Les rapports des présidents des Sections pénale et civile fournissent des détails sur nos travaux courants et réalisations.

Plus de 75 délégués ont assisté à notre assemblée annuelle et je suis heureuse de signaler que, pour la première fois depuis plusieurs années, des représentants de toutes les administrations, tant fédérales et provinciales que territoriales, y ont pris part.

Nos hôtes ontariens ont fort bien réussi à nous accueillir et à nous divertir par de nombreuses activités mondaines. Nous avons eu une magnifique réception d'ouverture, donnée par l'Association du Barreau de l'Ontario, qui comprenait même un impressionnant bar à sangria. La somptueuse partie de baseball traditionnelle opposant l'Est et l'Ouest a eu lieu au parc Trinity Bellwoods qui a donné aux non-amateurs l'occasion de ratisser les plages de Toronto. Le barbecue a permis à l'Est de célébrer avec classe (et à l'Ouest de se morfondre) après la partie. Nous avons profité d'un banquet de clôture très détendu et collégial où nous avons célébré l'apport de nombreux délégués de longue date.

Au nom de tous les participants, je tiens à saisir l'occasion pour saluer le travail acharné du comité organisateur de l'Ontario, présidé par John Lee, dont nous remercions sincèrement chacun des membres. Nous remercions aussi le ministère du Procureur général de l'Ontario pour son généreux appui à la Conférence.

Nous avons entendu de nombreux et intéressants conférenciers invités et auteurs d'exposés au cours de notre assemblée annuelle et avons eu le plaisir

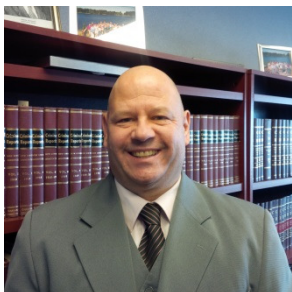
d'accueillir cinq représentants de la Uniform Law Commission des États-Unis: le président Harriet Lansing, le président sortant Michael Houghton, l'ex-président et président du International Legal Developments Committee, Robert Stein, le président du comité exécutif Rich Cassidy et le commissaire David English. Nous avons eu de multiples occasions de faire du réseautage et d'explorer les possibilités d'une collaboration mutuellement profitable. Nous sommes reconnaissants de leur précieux apport aux débats de notre assemblée annuelle.

La force de cette relation, cimentée par un engagement commun envers la valeur de promouvoir l'uniformité entre nos pays, est également ressortie en juillet lorsque j'ai eu le privilège d'assister et de prendre la parole à l'assemblée générale de l'American Uniform Law Commission, à Seattle. Le président de notre comité international, Peter Lown, et moi-même avons participé à plusieurs réunions, dont celles du Comité de la portée et des programmes, et nous avons discuté des possibilités futures de collaboration et de partenariat. Le degré de coopération ainsi que le partage de savoir et l'hospitalité exceptionnelle de nos collègues américains ont marqué la réunion de Seattle, à mon sens. Je suis très heureuse que nous ayons pu leur rendre la pareille sur chacun de ces plans à Toronto.

Dans mon exposé à l'assemblée annuelle, j'ai évoqué certains défis auxquels fait face notre organisation. À mon avis, la culture de dévouement et de coopération qui définit la CHLC nous permettra de faire carrément face à ces défis. Je tiens à remercier tous les « membres » de notre organisation – nos dirigeants et les représentants d'administrations, délégués et autres participants – qui ont tous contribué de leur temps, de leur expertise et de leur ingéniosité non seulement à exécuter le travail précieux de la CHLC mais aussi à trouver de nouveaux moyens de remplir ces tâches en période de changement.

Ce fut pour moi un grand honneur de servir à titre de présidente de la CHLC et je suis reconnaissante de m'être vu confier ce rôle important.





Rapport de Luc Labonté, Président

Je suis honoré et touché de présider la Conférence de cette année. Notre assemblée annuelle de Toronto a connu un vif succès qui se reflète clairement dans les rapports de notre présidente sortante et des ex-présidents des Sections pénale et civile. Je félicite et remercie chacun de vous de l'excellent travail fourni tout au long de l'année. Ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Nous remercions aussi nos hôtes ontariens pour l'impressionnante semaine de réunions et d'activités mondaines, dont l'un des temps forts a été, bien entendu, la victoire spectaculaire de l'Est à notre partie annuelle de softball. Espérons que la domination de l'Est des dernières années se poursuivra en 2015 à la rencontre de Yellowknife. Comme vous pouvez tous le constater, j'ai un léger parti-pris à cet égard...



Au cours des dernières années, des progrès considérables ont été réalisés pour ce qui est de nouer des relations étroites avec nos collègues des États-Unis et du Mexique. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Harriet Lansing, présidente de la Uniform Law Commission, Michael Houghton, président sortant, et Robert Stein, président du comité international, et de profiter de leur participation. Le D^r Jorge Sánchez Cordero Dávila, président du Centre mexicain de droit uniforme, n'a pu se joindre à nous cette année encore, mais nous le remercions de son rapport et espérons qu'il pourra être des nôtres à la prochaine assemblée annuelle. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec nos collègues afin de déterminer les

projets qui prêtent à collaboration et de faire avancer nos travaux conjoints sur les projets en cours.

Je suis heureux de signaler que le Comité directeur de la Section civile travaille à divers projets intéressants, dont le renouvellement de deux de nos lois uniformes – *Loi uniforme d'interprétation* et *Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil* – et poursuit ses travaux entourant la *Loi uniforme sur les locations commerciales*, la rédaction de protocoles sur la mise en œuvre des conventions internationales, les personnes disparues et la loi concernant la *Convention de La Haye relative à la signification et à la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale*. On explore en outre plusieurs sujets à titre de projets éventuels dont les biens incorporels non réclamés, l'accès à l'information numérique, l'arbitrage au pays et les fiducies caritatives.

Je suis heureux de signaler aussi la création, en 2013-2014, d'un groupe de travail mixte sur le droit civil et pénal qui sera chargé de travailler à un projet sur l'exécution des mandats de perquisition extra-provinciaux.

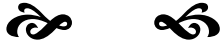
Comme vous le savez, notre nouveau site Web n'est plus tellement nouveau. Cependant, c'est le site officiel de la CHLC et nous remercions Dean Sinclair et les membres du Comité des publications pour leur travail constant à configurer et à améliorer le nouveau site. Sans leurs efforts, il ne serait pas possible d'entretenir un site Web aussi professionnel.

La prochaine année promet d'être intéressante et remplie de défis. Pour faire face à ces défis, je suis reconnaissant de pouvoir compter sur une solide équipe de direction, ainsi composée : Lynn Romeo (Manitoba), présidente sortante; Elizabeth Strange (N.-B.), vice-présidente; Genevieve Harvey (Nouvelle-Écosse), présidente, Section civile; Kusham Sharma (Manitoba), présidente, Section du droit pénal; Peter Lown, c.r., président, Comité consultatif de l'élaboration et de la gestion des projets; Clark Dalton, c.r., coordonnateur de projets à la CHLC, et Marie Bordeleau, directrice administrative de la CHLC.

Pour donner suite à mon exposé lors de la plénière de clôture à Toronto, j'ai créé un comité chargé d'élaborer un plan stratégique. Mon intention est que ce plan aide la CHLC à poursuivre son travail remarquable pour les 100 prochaines années en assurant sa viabilité et en veillant à ce que la Conférence ne perde pas son caractère pertinent en raison d'une décision bureaucratique dictée par des raisons financières.

N'oubliez pas que la CHLC célébrera son 100^e anniversaire à Québec en 2018.

Je tiens aussi à féliciter et à remercier chaque représentant d'administration ainsi que chacun des délégués et des membres des groupes de travail pour leur dévouement et leur apport à la CHLC. Je vous demande de maintenir votre appui pendant que nous continuons de miser sur la réussite de la CHLC. J'ai hâte de vous voir tous à Yellowknife en 2015.



Rapport De Cathy Cooper, Présidente sortante de la Section pénale

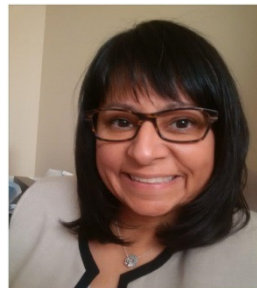
Ce fut un grand honneur et un plaisir de présider l'assemblée annuelle de 2014 tenue par la Section pénale du 10 au 14 août à Toronto, Ontario, d'où je suis aussi. Trente-deux délégués de neuf administrations ont assisté à l'assemblée. Ils ont étudié 23 résolutions dont 16 ont été adoptées telles quelles ou dans une forme modifiée. Nombre de ces résolutions visaient à améliorer l'efficacité du système de justice, dont la capacité à corriger les erreurs. Certains ont recommandé que le gouvernement fédéral entreprenne l'examen de secteurs stratégiques plus vastes, tels que la loi sur l'infanticide et le régime des banques de données génétiques. L'adoption sans opposition de onze des résolutions favorables, par une entité comprenant des délégués des deux tendances du barreau ainsi que des agents chargés des politiques fédérales, indique la force des résolutions. On espère que c'est de bon augure pour les résolutions recommandant que le ministre fédéral de la Justice envisage favorablement d'inclure la réforme législative dans la loi.

La Section pénale s'est prononcée en faveur de créer deux nouveaux groupes de travail. L'un étudiera l'élaboration d'un cadre législatif visant à régler les questions de privilège de l'informatique qui se posent au cours d'un procès pénal. Ce groupe est coprésidé par Justice Canada et le Service des poursuites pénales du Canada. L'autre nouveau groupe de travail, présidé par Justice Canada, étudiera les moyens de viser les mandats, ordonnances et autorisations interprovinciaux. La Section pénale a aussi reçu un rapport d'étape du Groupe de travail sur la

modernisation des dispositions relatives au préavis, qui a vu le jour en 2012. Étant donné que le Groupe a perdu ses deux coprésidents peu après l'assemblée de l'an dernier et compte tenu du contexte actuel de ressources limitées et de priorités concurrentes, la Section a voté afin de suspendre les travaux du groupe pour une période indéterminée.

L'assemblée a fourni l'occasion de tenir un débat fructueux sur les incidences du jugement rendu récemment par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R. c. Spencer*, dans laquelle la Cour a statué que la police avait besoin d'une autorisation judiciaire préalable pour obtenir des renseignements de base relatifs à l'abonné auprès des fournisseurs de services Internet. Et le volet « Débat ouvert » du programme de cette année réunissait un groupe d'experts fort bien reçus sur la pathologie judiciaire dans le système de justice pénale de l'Ontario, dont le chef pathologiste judiciaire de cette province, le D^r Michael Pollanen.

L'assemblée a été levée à la suite de l'élection de la nouvelle présidente de la Section, Kusham Sharma. Je suis convaincue qu'elle trouvera cette occasion agréable et gratifiante. J'ai très hâte à la réunion de l'an prochain. En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude à la secrétaire de la Section pénale, Dorette Pollard, pour sa précieuse collaboration et son esprit toujours positif.



Rapport de Kusham Sharma, Présidente de la Section pénale

C'est vraiment un honneur et un privilège d'occuper la présidence de la Section pénale de la CHLC en 2015. J'espère que je saurai être à la hauteur de la norme élevée établie par nos ex-présidents. La Section pénale réunit un groupe diversifié de décideurs, procureurs, avocats de la défense et juges pour discuter d'importantes réformes du droit pénal. Peut-être ne pouvons-nous pas toujours être d'accord, mais des points de vue différents peuvent susciter des échanges très animés et informatifs, et toujours respectueux, à l'égard de ces questions. La Section est habituée à avoir des interventions de haut niveau sur des sujets difficiles et nous espérons que la tradition se poursuivra à notre assemblée annuelle de Yellowknife

en août 2015. Les préparatifs de cette réunion sont déjà en cours.

La Section compte deux groupes de travail cette année. Le premier élaborera des moyens de viser les mandats, autorisations et ordonnances. Il est le résultat de résolutions antérieures ainsi que d'un exposé et d'un débat tenus par Justice Canada à la réunion de 2014, à Toronto. Il est présidé par Lucie Angers, directrice et avocate générale, Justice Canada. Le second groupe de travail étudiera l'élaboration d'un cadre législatif visant à régler les questions de privilège de l'informateur qui se posent au cours d'un procès pénal. Ce groupe est coprésidé par Ursula Hendel, avocate principale et coordonnatrice nationale des poursuites en cas d'infraction relative au terrorisme au nom du Service des poursuites pénales du Canada, et par Matthew Taylor, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal, Justice Canada. Nous espérons recevoir des rapports des deux groupes de travail à notre réunion de 2015.

J'ai hâte de travailler avec les membres de notre comité directeur et je miserai sur leur aide précieuse au cours des prochains mois. Pour l'exercice de mes fonctions jusqu'ici, j'ai déjà demandé conseil à la secrétaire de la Section pénale, Dorette Pollard, et à la présidente sortante Cathy Cooper. Je les remercie de leurs conseils judicieux et j'ai hâte d'en recevoir davantage!

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour rappeler à tous les représentants d'administrations que la date limite pour présenter leurs résolutions dans les deux langues officielles, en vue de la réunion de la Section pénale, est le 30 avril 2015. Pour les rapports, elle est le 1^{er} juin 2015. Je vous encourage tous à vous attaquer au plus tôt à vos résolutions afin de pouvoir respecter ces échéances de manière à assurer que les documents pourront être distribués à temps à tous les délégués.

Je sais que notre prochaine réunion vous enthousiasme autant que moi. Non seulement débattons-nous d'importantes questions de droit pénal matériel et procédural, mais nous le ferons dans le magnifique décor de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec moi à cette adresse (Kusham.Sharma@leg.gov.mb.ca) ou à composer le 204-945-0153, pour toute question ou préoccupation. J'espère vous voir tous au mois d'août.



Rapport de Manon Dostie, Présidente sortante de la Section civile

Il m'a fait grand plaisir d'agir à titre de présidente de la section civile cette année et lors de la réunion annuelle qui a eu lieu à Toronto du 10 au 14 août 2014. Le succès de cette rencontre est dû à l'excellent travail et au dévouement de plusieurs notamment du comité organisateur; Lynn Romeo – présidente, Marie Bordeleau – directrice exécutive, Peter Lown – président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) et du Comité international, les membres du Comité directeur de la Section civile et les représentants juridictionnels, et plus particulièrement, Clark Dalton – coordonateur de projets ainsi que les présidents et membres des groupes de travail.

Il me fait plaisir de vous annoncer que la *Loi uniforme sur les personnes disparues*, un projet conjoint avec la Section du droit pénal, a été adoptée lors de la réunion annuelle. Trois autres projets devraient être adoptés au cours de l'année prochaine en vertu de la règle du 30 novembre, notamment :

- les principes pour la rédaction de lois uniformes donnant force de loi à une convention internationale;
- une *Loi uniforme sur les testaments révisée*; et
- une loi uniforme sur la reconnaissance réciproque des actes de nomination de subrogés.

La Section civile a eu l'occasion d'examiner un grand éventail de projets en cours y compris :

- une loi uniforme sur les locations commerciales;
- un projet de loi uniforme sur l'arbitrage national;
- des règles uniformes visant la signification dans les autres États Contractants à la *Convention de la Haye sur la signification et la notification*;
- un rapport sur l'exploitation financière des aînés à l'égard de la législation en matière de procuration;
- un projet sur le renouvellement de la *Loi uniforme portant sur les statistiques de l'état civil*;
- un projet sur le renouvellement de la *Loi uniforme d'interprétation*, et
- un projet sur la reconnaissance des mandats de perquisition extra provinciaux, un projet conjoint avec la Section pénal.

Il fût aussi un très grand plaisir d'accueillir nos collègues de la Uniform Law Commission des États-Unis lors de notre rencontre. Harriet Lansing, présidente; Michael Houghton, dernier président; professeur Robert A. Stein, président du Comité international et Rich Cassidy – président du Comité exécutif ont présenté un état d'étape sur les projets en cours et prochains du ULC. Comme toujours, l'importance de la collaboration entre nos deux organisations a été soulignée.

Peter Lown a fait état du plan de travail quadriennal du CCÉGP qui inclut du travail portant sur l'accès à des actifs numériques – un sujet qui nous a été présenté par John Gregory au cours de la semaine. Kathryn Sabo a présenté les activités du ministère de la Justice dans le domaine du droit privé international.

Je vous remercie de votre appui continu au cours de l'année. Ce sera pour moi un plaisir de continuer à travailler avec vous à l'avenir.



Rapport de Genevieve Harvey, Présidente de la Section civile

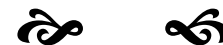
L'exercice 2014-2015 promet d'être chargé et productif pour la Section civile. Les groupes de travail travaillent fort à divers projets et le Comité directeur de la Section a entamé une série de conférences téléphoniques mensuelles afin de discuter des progrès. Voici les projets en cours à la Section civile:

- *Loi uniforme d'interprétation renouvelée*
- *Loi uniforme sur les locations commerciales*
- règles uniformes pour la mise en œuvre de la *Convention de La Haye relative à la signification et à la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale*
- loi uniforme sur l'arbitrage au pays
- *Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil*
- loi uniforme sur l'accès à l'information numérique
- loi uniforme sur les mandats de perquisition extra-juridictionnels (projet conjoint avec la Section pénale).

Il s'agit clairement d'un éventail ambitieux et diversifié de projets. Ceux-ci pourraient avoir une portée énorme et, dans bien des cas, ont trait directement à l'évolution démographique, technologique et sociale rapide que subit notre monde. Je m'attends à une discussion animée à notre assemblée annuelle de 2015 à Yellowknife.

Outre les projets en cours mentionnés ci-dessus, divers autres, présentés à l'assemblée annuelle de 2014, sont en voie d'être finalisés. On a entrepris d'intégrer, à la *Loi uniforme sur les testaments*, à la *Loi uniforme sur la reconnaissance intergouvernementale des documents de prise de décision au nom d'autrui* et aux *Principes de rédaction d'une loi uniforme donnant force de loi à une convention internationale*, les orientations émanant de l'assemblée annuelle. On prévoit que ces lois uniformes et ces principes seront adoptés officiellement le 30 novembre ou, s'il faut plus de temps, au début de 2015.

À titre personnel, je suis honorée d'occuper la présidence de la Section civile pour 2014-2015. Je suis relativement nouvelle à la CHLC, ma participation remontant à 2011-2012. Depuis, le dévouement, la générosité et la sagesse des nombreuses personnes qui prennent part au fonctionnement de l'organisation m'ont fort impressionnée. J'estime avoir beaucoup à apprendre, mais je ne pourrais avoir de meilleures personnes avec qui travailler et apprendre.



Rapport de Peter Lown, QC Président, Comité International et Président, Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes

C'est un honneur de faire rapport au nom du Comité consultatif et du comité international.

Le Comité consultatif tient des conférences téléphoniques mensuelles (et occasionnellement des rencontres directes) pour gérer les activités à moyen et à long terme de la Conférence. Les suggestions de projets proviennent d'une grande variété de sources et sont évaluées en fonction d'un ensemble préétabli de

critères de sélection. Le Comité a aussi élaboré un modèle de proposition de projet qui permet aux membres de prendre des décisions éclairées quant à savoir si un projet doit ou non aller de l'avant. (Il est toujours difficile de décider si un projet ne doit pas être réalisé si une proposition intéressante ne respecte pas clairement les critères.)

La Conférence a l'heur d'attirer des candidats de qualité dans les rangs de ses groupes de travail. Comme la majeure partie de nos travaux sur les projets se fait sur une base bénévole, nous apprécions le dur labeur et le dévouement de ceux et celles qui donnent tant de temps et de valeur à la Conférence. Les travaux des groupes de travail sur l'arbitrage, sur l'interprétation et sur les transactions révisables illustrent bien cet apport considérable.

Cette année, nous entreprendrons plusieurs grands projets. Celui qui touche l'exploitation financière des aînés, auquel concourra Emploi et Développement des compétences Canada, passera de l'élaboration des politiques à la rédaction de dispositions législatives. Le groupe sur l'arbitrage, sous l'étonnante direction de Gerry Ghikas, déplacera l'accent de ses travaux, relatifs aux dispositions sur l'arbitrage commercial international, vers celles sur l'arbitrage au pays. Donna Molzan, de Justice Alberta, dirigera le groupe d'examen de l'accès fiduciaire aux biens numériques, avec l'aide des membres de STEP Canada. Jim Emmerton, du British Columbia Law Institute, dirige le groupe chargé de mettre à jour la loi sur les statistiques de l'état civil.

Comme vous le voyez, des travaux fort intéressants sont en cours et le défi consiste à mettre en œuvre la loi en temps opportun.

Nos relations avec la Uniform Law Commission des États-Unis est à la fois collégiale et productive. Cette année, nous avons terminé un projet vraiment conjoint sur la reconnaissance des documents de prise de décision au nom d'autrui et nous avons poursuivi notre travail de collaboration concernant les ordonnances de protection. Le projet américain sur les ordonnances de préservation de biens (injonctions Mareva, en langage canadien) a renforcé notre expérience et nous profitera également en ce qui touche les biens numériques.

Nous avons commencé à axer la planification de nos activités conjointes autour des réunions de mi-exercice de la Commission en janvier. Les précédentes réunions de Minneapolis et de Phoenix devraient poursuivre leurs progrès à Austin, au Texas, à la fin de janvier.

Comme je l'ai mentionné à la réunion du mois d'août à Toronto, le ciment qui lie toutes ces activités est le travail de notre coordonnateur national, Clark Dalton, et je tiens à le remercier de façon spéciale. Nous remercions aussi tous les membres du comité pour leur appui et leur apport. C'est un honneur de servir à titre de président et de vous faire rapport.



La CHLC reconnaît ses collaborateurs de longue date

En août dernier, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada a eu le plaisir d'exprimer sa gratitude envers les collaborateurs de longue date qui ont consacré bénévolement d'innombrables heures à faire de cette organisation ce qu'elle est aujourd'hui. Au nombre de ceux et celles qui se sont vu remercier de leurs années de dévouement au banquet annuel figurent Clark Dalton, c.r., (30 ans); Susan Amrud, Earl Fruchtmann, Russell Getz, John Gregory et Peter Lown, c.r., (plus de 25 ans); ainsi que Gail Mildren et Lynn Romeo (15 ans).



Gardez la date!!!!



Surveillez les renseignements concernant l'inscription dans le Communiqué du printemps. Yellowknife 2015 sera une assemblée annuelle mémorable...



L'assemblée annuelle de 2015 se tiendra à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, du 9 au 13 août 2015.

L'organisation se poursuit et nous sommes à mettre la dernière main au contrat avec un hôtel local, le Yellowknife Explorer, qui est probablement le meilleur hôtel de Yellowknife (le duc et la duchesse de Cambridge y ont logé lors de leur visite). Le terrain de balle local a été réservé et l'équipement est à notre disposition. Nous cherchons toujours à obtenir des rabais auprès de transporteurs aériens et nous avons déjà celui de Canadian North (qui entrera en vigueur en février).



Les délégués et leurs familles auront la chance de voir les attractions locales. L'Assemblée législative possède une collection de peintures réalisées (sur place) par A.Y. Jackson et à voir absolument. Venez admirer les aurores boréales ainsi que la richesse des cultures autochtones locales (Tliche, Akaitcho, etc.), les musées ou la riche diversité géologique. Yellowknife peut sembler lointaine, mais il est facile de s'y rendre par avion ou en voiture (attention aux bisons, cependant). C'est peut-être une ville frontalière, mais c'est aussi une capitale. Songez à prendre le temps, avant ou après l'assemblée annuelle, de visiter et d'explorer la riche diversité des Territoires du Nord-Ouest. Visitez le parc national Nahanni. Venez essayer certains camps en pleine nature. Participez à la cueillette des morilles. Pourquoi ne pas aller chasser ou pêcher? Ou faire un tour d'avion? Ou visiter Buffalo Airways, scène des pilotes de glace. Peut-être voudrez-vous explorer le majestueux fleuve Mackenzie ou les Barren Lands.



Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada

President/Président

Luc Labonté – Fredericton, NB
Tel./Tél. : 506-453-2784
Email/Courriel : luc.labonte@gnb.ca

Immediate Past President/Présidente sortante

Lynn Romeo – Winnipeg, MB
Tel./Tél. : 204-945-2845
Email/Courriel : lromeo@gov.mb.ca

Vice President/Vice-présidente

Elizabeth Strange – Fredericton, NB
Tel./Tél. : 506-453-2855
Email/Courriel : elizabeth.strange@gnb.ca

Chair, Criminal Law Section/Présidente, Section pénale

Kusham Sharma – Winnipeg, MB
Tel./Tél. : 204-945-0153
Email/Courriel : kusham.sharma@leg.gov.mb.ca

Chair, Civil Section/Présidente, Section civile

Genevieve Harvey – Halifax, NS
Tel./Tél. : 902-424-0981
Email/Courriel : harveygs@gov.ns.ca

Chair, Project Development & Management and International Committee Président, Développement & gestion de projets et Comité international

Peter Lown, QC – Edmonton, AB
Tel./Tél. : 780-492-3374
Email/Courriel : plown@alri.ualberta.ca

Project Coordinator/Coordonnateur des projets

Clark W. Dalton, QC – Edmonton, AB
Tel./Tél. : 780-482-5192
Email/Courriel : talaria@shaw.ca

Chair, Drafting Section/Président, Section de rédaction

To be confirmed/à déterminer

EXECUTIVE DIRECTOR/ DIRECTRICE ADMINISTRATIVE

Marie Bordeleau
15 Ettrick Crescent
Barrhaven, ON K2J 1E9
Tel./Tél. : 613-986-2945
Email/Courriel : marie.bordeleau@ulcc-chlc.ca
www.ulcc.ca / www.chlc.ca